

Hommage à André Chavanne

(2 juillet 1916 Paris – 25 septembre 1990 Genève)



André Chavanne a été l'une des grandes figures politiques genevoises. Magistrat de l'exécutif de 1961 à 1985, il est l'homme politique genevois qui sera resté le plus longtemps en fonction de tout le vingtième siècle. André Chavanne est décédé il y a 20 ans, le 25 septembre 1990.

Artisan acharné de la démocratisation des études, André Chavanne œuvra pendant six législatures pour une école décloisonnée offrant une égalité des chances pour tous. C'était là son mot d'ordre. L'institution scolaire mise en place par sa volonté et son travail pendant près d'un quart de siècle fut plébiscitée en décembre 1984 par le canton de Genève. A sa mort, Genève s'est sentie orpheline. Les très nombreux articles publiés alors, les hommages qui lui furent rendus, ainsi que le dernier adieu du peuple genevois à ce grand homme d'Etat en attestent.

Un homme de cœur

André Chavanne était un homme à la forte et riche personnalité, reconnu pour sa chaleur rayonnante. Sympathique et disponible malgré ses nombreuses obligations, il avait un humour contagieux et un sens très fort de la pédagogie. Sa faconde naturelle l'avait rendu extrêmement populaire.

Un homme de conviction

André Chavanne fut également un homme de conviction, un humaniste reconnu pour son ouverture et son sens de la justice.

Chargé d'enseignement pour l'UNESCO en Equateur durant l'année 1952-1953, il développe lors de ce séjour une extrême sensibilité à la misère humaine et à l'exploitation des plus démunis :

*"La misère des gens, l'utilisation de la misère des gens me met en colère [...]. Je hais l'apartheid [...].
"La différence qu'il y a à enseigner aux enfants...les droits de l'homme, le respect de l'homme, l'amour de l'homme ! [...]"*¹

*« J'aime les minorités et les faibles, ce qui me permet de haïr les racismes, les surhommes des affaires et de la politique".*²

Elevé dans le catholicisme puis agnostique dans sa vie d'adulte, socialiste de cœur et d'action, il s'engage dans la vie politique genevoise et devient un militant du Parti socialiste dont il tient le gouvernail pendant 4 ans, de 1957 à 1961. Ses convictions sociales le conduisent à prendre la défense des plus petits, des immigrés et des réfugiés. Parrain de la Coordination antiraciste, il lutte pour le droit d'asile et le respect des droits de l'homme.

¹ BERNARD, Daniel, réal. *La lime et l'étau : portrait d'André Chavanne*. Genève : SERVICE DES MOYENS AUDIOVISUELS, 1985. 1 DVD-Video, 30 mn

² M.-C. L. «*Le sens d'une vie : les obsèques d'André Chavanne*». La Suisse, 29 09 1990

« Je suis chrétien, quoique agnostique, c'est à dire que les Béatitudes : exaltation de la non-violence, de l'amour des pauvres, de la volonté de service, représentent pour moi la seule morale possible, bien qu'elles ne soient aujourd'hui nulle part mises en action, ce qui explique les difficultés de nos sociétés armées, sociétés qui exaltent la violence et la ruine des hommes entre eux. »³

André Chavanne intervient en 1968 avec M. Denis van Berchem, alors recteur de l'université, pour faire arrêter l'intervention de la police dans les manifestations des étudiants :

« Les émeutes n'arrangent rien, mais leur prétexte est valable. Heureusement que les étudiants protestent. Cela prouve qu'ils ont encore assez de générosité pour en prendre le risque [...] »⁴

Après son retrait de la vie politique, il continue à marcher en tête des manifestations concernant les causes humanitaires.

Un homme d'action

Fervent défenseur de l'école républicaine, très ouvert à la concertation avec les fonctionnaires, les syndicats, les parents d'élèves et les associations, André Chavanne, tout en essayant avec combativité le front des critiques qui n'ont pas manqué de s'élever tout au long de ses mandats, met en œuvre différentes réformes votées à l'unisson par les partis politiques :

- La rénovation de l'enseignement
- L'introduction de la bureautique et de l'informatique à l'Ecole Supérieure de Commerce
- L'adaptation de l'Ecole d'Ingénieurs aux normes fédérales
- La démocratisation des études
- La formation professionnelle
- L'égalité de la formation entre garçons et filles
- La création du cycle d'orientation accessible à tous (repris du conseiller d'Etat Alfred Borel à qui André Chavanne a succédé à la tête du DIP). 17 CO ont été construits lors des mandats de Chavanne.
- La création de la maturité artistique
- Le Collège du soir pour adultes
- Les cycles à options
- L'Ecole de culture générale
- L'ouverture de l'université aux sans-maturité et au 3^e âge

André Chavanne fait de l'école de Genève un exemple d'ouverture et de démocratie. Luttant contre l'inégalité des chances, il souhaite que tous les jeunes, sans distinctions sociales, puissent accéder à l'instruction et à l'éducation. Les compétences doivent être valorisées, les femmes doivent pouvoir accéder aux postes à responsabilités, les enfants d'immigrés doivent être intégrés au mieux dans la société. L'origine sociale, la situation matérielle ne doivent plus être des éléments déterminants de réussite :

"[...]Il ne s'agit certes pas d'envoyer tout le monde à l'Université : bon nombre s'y ennuieraient et y perdraient leur temps, alors qu'ils pourraient être heureux et se réaliser bien mieux dans un métier manuel ou dans une activité du secteur tertiaire. L'objectif est que chacun ait la faculté de donner toute la mesure de ses capacités là où elles pourront le mieux s'épanouir, et qu'aucun obstacle matériel ou social ne vienne s'opposer à son projet".⁵

Alors qu'il est assistant à l'université, il commence à enseigner la physique à l'école supérieure technique de Genève (l'ancien "Technicum"). Il poursuit cette activité, pour les formations de jour et aux cours du soir, pendant 20 ans – de 1941 à 1961 –, avec une interruption en 1952-1953, lorsqu'il est en mission de l'Unesco en Équateur.

³ Ibid.

⁴ *Mai 68 en Suisse. Chronique et images : L'époque des soulèvements et de la contestation : 1966-1967-1968* / coll. dir. par André Eiselé ; avec la collab. de Claude Torracinta. Prilly : Eiselé, c1982-1988. Vol. 10, p. 221-223

⁵ Projet de texte du Président [André Chavanne]. *CO-Parents*, n° 110, novembre-décembre 1985

Dans les années 1970, un climat d'insécurité émerge suite aux turbulences économiques. Le marché de l'emploi devient difficile. Pour que les jeunes en difficulté et les plus défavorisés puissent s'épanouir, des moyens pédagogiques adéquats, des aides financières, des mesures d'appui et de rattrapage sont mises en place. Les effectifs en classe sont réduits.

Chavanne œuvre également dans les années 1975-1976 pour accueillir sous le même toit élèves et apprentis. Notre établissement poursuit aujourd'hui dans cette voie.

Le rôle d'André Chavanne dans la création des bibliothèques scolaires est déterminant. Bon nombre de bibliothèques scolaires, qui étaient jusque là bien souvent de simples dépôts de livres, sont modernisées et transformées en centres de documentation, gérés par un personnel qualifié et diplômé. Ces quelques extraits en attestent :

1965 - « Plusieurs écoles secondaires peuvent désormais disposer des services d'un ou d'une bibliothécaire qualifié/e dont l'activité permet le développement du prêt aux élèves et aux maîtres. Il convient de signaler, dans cet ordre d'idées, que les élèves de l'École supérieure de jeunes filles (bâtiment de la rue Voltaire) ont été initiés au fonctionnement de leur bibliothèque et à l'utilisation de ses ressources. »⁶

1966 - « En ce qui concerne les bibliothèques scolaires, le Département a continué systématiquement les efforts entrepris pour mettre à disposition des écoles le personnel capable de gérer efficacement et d'animer ces petits centres culturels. »⁷

1972 - « On sait l'importance des bibliothèques et des moyens audio-visuels dans l'enseignement d'aujourd'hui. Dans chacun des quatre collèges, les directeurs suivent de près leur développement et leur utilisation. [...] Dans la perspective d'un enseignement qui tend à faire participer toujours plus les élèves à l'acquisition de leur propre savoir, un centre de documentation devient un instrument de travail nécessaire et déjà très sollicité. »⁸

1975 - « Les centres de documentation sont rendus de plus en plus nécessaires par la pédagogie moderne. Les problèmes de gestion et d'utilisation qui en résultent apparaissent donc dans chaque école. La direction générale de l'enseignement secondaire a constitué une commission réunissant les représentants de toutes les écoles secondaires. Au cours de plusieurs séances ont été mises au point des procédures qui faciliteront les échanges d'expériences et la collaboration entre les centres de documentation. »⁹

Le Mémorial du Grand Conseil pour l'année 1983 fait état dans sa séance du 15 décembre 1983 du "Projet de loi ouvrant des crédits pour la modernisation de l'école de commerce de Saint-Jean (Proposition du Conseil d'Etat.) (PL5559)" :

« Ainsi, nul n'ignore le développement des moyens d'information. L'enseignement ne peut plus seulement inculquer, une fois pour toutes, de bonnes connaissances aux élèves, il doit à présent habituer ceux-ci à rechercher, analyser et sélectionner les informations nécessaires à leur travail, et les inciter à traiter efficacement la documentation qui inonde chaque profession. Il en résulte que les anciennes bibliothèques scolaires, modestes dépôts de livres ouverts aux élèves pendant quelques heures hebdomadaires, sont devenues de modernes centres de documentation, supports fondamentaux de toutes les disciplines enseignées. Les élèves y travaillent à toute heure, en groupes ou individuellement, ils y trouvent les documents et dossiers concernant les domaines qu'ils étudient, ils y effectuent des recherches, etc.

Tous les bâtiments d'enseignement secondaire réalisés ces douze dernières années ont été conçus et équipés en fonction de cette évolution. Le bâtiment de l'école supérieure de commerce de Saint-Jean est ainsi devenu le plus mal équipé en la matière, avec un seul local de 75 m² pour remplir cette fonction pédagogique devenue essentielle. »¹⁰

1985 - « Les anciennes bibliothèques scolaires, modestes dépôts de livres à disposition des élèves, ont, dans tous les bâtiments d'enseignement secondaire construits depuis plus d'une décennie, été

⁶ Rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 1965, p. 71

⁷ Rapport de gestion du conseil d'Etat pour l'année 1972, tiré-à-part du DIP, Enseignement secondaire, p. 53

⁸ Rapport de gestion du conseil d'Etat pour l'année 1966, Enseignement secondaire, p. 95

⁹ Rapport de gestion du conseil d'Etat pour l'année 1975, tiré-à-part du DIP, Enseignement secondaire, p. 43

¹⁰ Mémorial du Grand Conseil pour l'année 1983, pp. 4838-4839

remplacés par de véritables centres de documentation qui sont devenus indispensables pour habituer les élèves à s'initier dans la recherche, l'analyse, la sélection, le traitement efficace de la documentation qui inonde chaque profession.»¹¹

Ainsi les armoires, coins lectures et dépôts deviennent progressivement de véritables centres de documentation, des «petits centres culturels » partenaires de tous les membres de la communauté scolaire, « rendus nécessaires par la pédagogie moderne », des « instruments de travail nécessaires » dont la « fonction pédagogique est devenue essentielle », des « supports fondamentaux de toutes les disciplines enseignées », des médiateurs du savoir dans une société où l'information commence à tenir une grande place. Un personnel qualifié est embauché, les élèves sont initiés à l'utilisation des ressources nécessaires à leur travail scolaire.

En outre, les centres de documentation doivent permettre l'acquisition d'un savoir qui sera profitable à chaque élève dans sa future profession.

En 2005, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) et l'UNESCO adoptent ensemble la *Proclamation d'Alexandrie* établissant la maîtrise de l'information comme un droit humain :

« La maîtrise de l'information est au cœur de la formation tout au long de la vie. Elle permet aux gens, dans tous les chemins de la vie, de chercher, d'évaluer, d'utiliser et de créer l'information pour des objectifs personnels, sociaux, professionnels et éducationnels. C'est un droit humain de base dans un monde numérique qui apporte l'intégration de tous les peuples.»¹²

Le document *Stratégie à moyen terme, 2008-2013* publié par l'UNESCO¹³ cite encore la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication comme étant un de ses objectifs stratégiques et primordiaux.

Les notions relatives à l'intelligence informationnelle et économique, la culture et la veille des entreprises se sont développées lors de ces dernières années, soulignant l'importance de la maîtrise de l'information pour la citoyenneté et la vie économique en général, corroborant les actions de la magistrature d'André Chavanne.

Un homme de passion

Belletrien dans l'âme¹⁴, André Chavanne fut un humaniste érudit, amoureux des livres, passionné de littérature et d'histoire des sciences.

Pendant 50 ans il réunit une très riche bibliothèque personnelle de près de 4000 ouvrages dont il est très fier, composée surtout d'ouvrages d'auteurs ayant marqué l'image, les progrès et le rôle de la science dans la société, ainsi que de livres sur l'évolution intellectuelle de l'humanité. Il chine de très nombreuses éditions anciennes aux puces ou en librairie. Parmi ses livres de cœur on note *La Jument verte* de Marcel Aymé, *Les Copains* de Jules Romains, *Tortilla flat* de John Steinbeck, *Tous sangs mêlés* de José María Arguedas, *La Louve de Mervent* de Michel Ragon, *L'Usage de l'homme* d'Alexandre Tisma et *Voyage au bout de la nuit* de Céline...¹⁵. La partie la plus ancienne de sa bibliothèque a été léguée à la fondation Bodmer.

Chavanne aimait cette citation de l'écrivain malien Amadou Hampôte Bâ prononcée à l'UNESCO en 1960: "En Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle".

¹¹ *Mémorial du Grand Conseil pour l'année 1985*, p.1954

¹² INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS AND INSTITUTIONS. *Proclamation d'Alexandrie* [en ligne]. 2005. <http://archive.ifla.org/III/wsis/BeaconInfSoc-fr.html> (Consulté le 30.08.2010)

¹³ ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. *Stratégie à moyen terme, 2008-2013 : document 34 C/4. Site de l'UNESCO* [en ligne]. 2008. <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001499/149999f.pdf> (Consulté le 30.08.2010)

¹⁴ Membre de la Société suisse d'étudiants de Belles-Lettres

¹⁵ CHARBON, Catherine, prod. *Voix au chapitre : André-Chavanne* [05.03.1971]. Genève : TSR, 1971. 1 DVD, 21 mn

A sa retraite, en 1985, il se questionnait déjà : « *La mort c'est la fin, la fin d'une histoire fondamentale [...] La postérité c'est tout ce qui me reste* »¹⁶. Il se réjouit de retrouver enfin le temps de consulter ses innombrables et précieux livres. A la fin de sa vie, celui qu'on appelait « le Lion » fut hospitalisé plusieurs mois mais sortit de l'hôpital pour mourir au pied de sa bibliothèque. Il est enterré au cimetière des Rois.

Il reste encore à souligner sa joie de vivre et l'affection que lui vouait le peuple de Genève :

*"[...]Vous avez fait allusion à l'amour dans l'enseignement. C'est capital. Ce qui reste le plus profondément gravé en moi, en tant qu'enseignant, c'est le visage d'un ancien élève qu'il m'arrive de rencontrer au coin d'une rue, dans une manifestation, dans un café. Ce regard, ce sourire, cette attitude changent peu dans la vie quand on a aimé les enfants et son métier."*¹⁷

Sarclo dédia à André Chavanne une très belle chanson¹⁸ dont la dernière strophe s'accroche à notre mémoire:

*« [...] Chavanne est mort l'autre matin
Mais les enfants sont réveillés
Quand on a le cœur sur la main
Qui s'arrête, on est relayé »*

Nous sommes fiers et heureux de perpétuer le souvenir d'André Chavanne et de lui rendre hommage, car SON école est devenue NOTRE école.

Véronique Debellemanière
Responsable du Centre de documentation
du Collège et Ecole de Commerce André-Chavanne

Septembre 2010

Un dossier regroupant des extraits d'ouvrages sur et par André Chavanne, sa biographie, une bibliographie complète, une galerie de photos, des articles de presse et un choix d'émissions télévisées a été élaboré par l'équipe du Centre de documentation du CEC André-Chavanne, en particulier Véronique Debellemanière, Catherine Ehlers Audart, Sophie Genneret, Irina Jezequel et Marie Monnerat. Une exposition a été préparée en vue de la commémoration des 20 ans du décès d'André Chavanne.

Remerciements

Nous remercions très chaleureusement pour leurs contributions :

Mme Catherine Birker Chavanne, fille d'André Chavanne, Mme Marie-Laure François, ancienne Secrétaire générale et bras droit d'André Chavanne, M. Roland Jeannet, directeur du CEC André-Chavanne, M. Jean-Daniel Payot, ancien directeur du CEC André-Chavanne, Mme Chantal Renevey, Archiviste du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, le Centre d'iconographie genevoise, la Bibliothèque de Genève, les Archives d'Etat, le Service Ecole-Médias et en particulier M. Patrick Johner, les Archives de la Télévision Suisse Romande, le Parti socialiste genevois, l'Hebdo, la Tribune de Genève, Le Courrier, le Temps et les auteurs des différents articles sur lesquels nous nous sommes appuyés pour élaborer le dossier, l'exposition ainsi que cet article.

Photo : droits réservés, photographe inconnu - Archives DIP

¹⁶ BERNARD, Daniel, réal. *La lime et l'étau : portrait d'André Chavanne*. Genève : SERVICE DES MOYENS AUDIOVISUELS, 1985. 1 DVD-Video, 30 mn

¹⁷ ASSOCIATION SUISSE DES AMIS DU DR JANUSZ KORCZAK. *Hommage à André Chavanne, président d'honneur de l'Association suisse des amis du dr. Janusz Korczak*. [Cousset/Fribourg] : Delval, 1990. P.33-36

¹⁸ SARCLO. *Chavanne*. Une tristesse bleue et grise. Vulbens : Côtes du Rhône, 1992. 1 CD

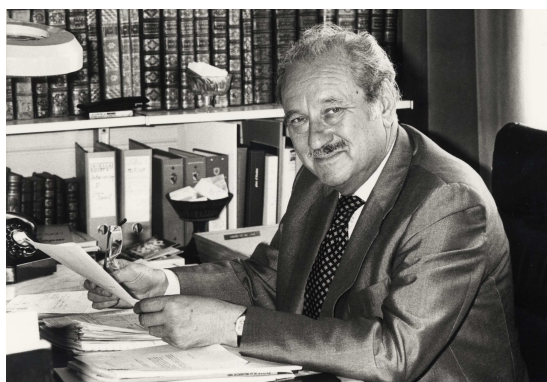
Bibliographie sélective

- CHARBON, Catherine, prod. *Voix au chapitre : André-Chavanne*. [05.03.1971]. Genève : TSR, 1971. 1 DVD, 21 mn
- Le nouveau président du Conseil d'Etat. *Journal de Genève*, 27.11.1974
- COHEN Sylvie. Le cycle Chavanne : Genève : succession ouverte au Conseil d'Etat. *L'Hebdo*, 1.11.1984, p. 26-27
- BERNARD, Daniel, réal. *La lime et l'étau : portrait d'André Chavanne*. Genève : SERVICE DES MOYENS AUDIOVISUELS, 1985. 1 DVD-Video, 30 mn
- Projet de texte du Président [André Chavanne]. *CO-Parents*, n°110, novembre-décembre 1985
- HALDAS, Georges. «Livres de chevet d'André Chavanne». *La Suisse*, 13.10.1985, p. 25
- EISELE, André (dir.), TORRACINTA, Claude (collab.). Mai 68 en Suisse. *Chronique et images : L'époque des soulèvements et de la contestation : 1966-1967-1968*. Prilly : A. Eiselé, c1982-1988, vol. 10, p. 221-223
- ASSOCIATION GENEVOISE DES ENSEIGNANT-E-S DES ECOLES D'INGENIEURS ET TECHNIQUES (AGEEIT) et al. «Mort d'André Chavanne : hommage des enseignants». *Le Courrier*, 29.09.1990
- ASSOCIATION SUISSE DES AMIS DU DR JANUSZ KORCZAK. «Hommage à André Chavanne, président d'honneur de l'Association suisse des amis du dr. Janusz Korczak». [Cousset/Fribourg] : Delval , 1990. P. 33-36
- BUFFAT, Françoise. «André Chavanne est mort : hommage». *Journal de Genève*, 26.09.1990
- DUFRESNE, Pierre. Adieu l'humaniste! : message posthume : André Chavanne est mort. *Le Courrier*, 26.09.1990
- M.-C. L. Le sens d'une vie : les obsèques d'André Chavanne. *La Suisse*, 29.09.1990, p. 41
- L'école perd un grand maître : André Chavanne, ancien président de l'Instruction publique est décédé. *Tribune de Genève*, 26.09.1990
- Mort d'un grand patron. *Coopération*, 4.10.1990, p. 58
- MUGNY, Patrice. Chavanne l'humaniste est mort!. *Le Courrier*, 26.09.1990
- L'école orpheline : décès de l'ancien conseiller d'Etat André Chavanne. *Tribune de Genève*, 26.09.1990
- CHAVANNE, André. *Au fil des sciences : recueil d'articles*. Genève : Georg, 1991. 145 p.
- ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ANDRE-CHAVANNE. L'Ecole Supérieure de Commerce André-Chavanne : histoire d'un palais. In : *Miroir d'un an : les annales de l'Ecole Supérieure de Commerce André-Chavanne, 1993-1994*, no 10, p. 13-54
- FONDATION HISTORIQUE DE LA SUISSE. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Hauterive : Attinger, 2004, vol. 3
- SARCLO. *Chavanne*. Une tristesse bleue et grise. Vulbens : Côtes du Rhône, 1992. 1 CD

- INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS AND INSTITUTIONS. *Proclamation d'Alexandrie, 2005. Site de l'IFLA* [en ligne]. 2005.
<http://archive.ifla.org/III/wsis/BeaconInfSoc-fr.html> (Consulté le 30.08.2010)
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. *Stratégie à moyen terme, 2008-2013 : document 34 C/4. Site de l'UNESCO* [en ligne]. 2008.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001499/149999f.pdf> (Consulté le 30.08.2010)
- VINCENT, Michel ; GILLIERON, Francis. Un engagement historique pour la formation et le progrès social : hommage à André Chavanne. *Les Clés de l'école*, no 5, 2010, p. 4-6
- RENEVEY, Chantal. Le pionnier de la formation professionnelle. *Les Clés de l'école*, no 5, 2010, p. 7

Biographie de André Chavanne

(2 juillet 1916 Paris – 25 septembre 1990 Genève)



Né à Paris le 2 juillet 1916, originaire d'une famille paysanne de Bardonnex, fils de John, petit vigneron émigré en France où il devient chauffeur de maître en Anjou, et de Louise Hennequin, lingère.

1933 Baccalauréat en France (Rennes)

1936 Licence de maths UNIGE

1941-1961 Enseigne la physique à l'Ecole Technique supérieure de Genève (ex Technicum) et aux cours du soir.

1952-1953 Chargé d'enseignement de l'UNESCO en Equateur

1955 Collabore au comité de rédaction de l'encyclopédie *L'Ere atomique*

1956-1964 Fondateur et rédacteur en chef de la revue internationale « Industries atomiques »

1956 Membre puis président de l'Association genevoise des enseignants des écoles d'ingénieurs et techniques. Adhésion au Parti socialiste genevois

Président de l'Association des maîtres à l'école des arts et métiers

Vice-président de l'Union du corps enseignant secondaire genevois

Président de l'Intersyndicale Ville-Etat

1957-1961 Président du PSG et conseiller municipal de la Ville de Genève

Décembre 1961 Elu Conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique de la République et canton de Genève. Dirige le DIP de 1961 à 1985

1962 Président de la délégation suisse à la Conférence internationale d'aide au développement

1967-1977 Conseiller national

Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève en 1967, 1975 et 1981

1986 docteur h.c. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Genève

1987 rosette de la Légion d'honneur

25 septembre 1990 André Chavanne s'éteint à l'âge de 74 ans à Genève

Membre de la Société de Belles-Lettres

Membre de la Commission nationale suisse pour l'Unesco

Membre de l'Association internationale des parlementaires de langue française

Membre de l'Institut international d'études sociales du Bureau International du Travail

Membre du Comité du Conseil du CERN

Membre du Conseil suisse de la science

Membre de la Conférence universitaire suisse

Membre du Conseil de la Fondation de l'Orchestre de la Suisse romande

Membre de la Fondation Bibliotheca Bodmeriana

Membre du Conseil de la Fondation de l'Institut européen de l'Université de Genève

Membre du Comité directeur de la Radio Télévision Suisse Romande

Membre du Comité directeur de la Fondation de radiodiffusion et de télévision à Genève

Présidence au conseil d'administration de la Fondation Patino

Président d'honneur de la Fondation Korczak